Le ministère de la santé rend hommage aux sages-femmes

Compte Test - 2014-05-08 09:28:00 - Vu sur pharmacie.ma

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sage-femme fêtée le 5 mai de chaque année, le ministère de la Santé a souligné que la sage-femme contribue, grâce à ses efforts considérables et ses responsabilités professionnelles, à la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, à la promotion de la santé reproductive et surtout à l'humanisation de toutes les prestations offertes aux femmes au niveau de toutes les structures de santé quel que soit leur niveau

Durant la vie de chaque femme, les domaines d'intervention de la sage-femme sont nombreux : outre la planification familiale, la sensibilisation de la femme enceinte, des populations locales, la sage-femme surveille la grossesse, suit son évolution, gère l'accouchement et joue un rôle important dans la prévention des complications obstétricales et la participation active dans leur prise en charge médicale.

En cette journée mondiale des sages-femmes, le ministère lance un appel solennel «pour applaudir toutes ces personnes dévouées qui travaillent au-delà de leurs strictes obligations, le plus souvent dans des circonstances difficiles et avec des ressources limitées, pour dispenser des soins de santé maternelle et néonatale de qualité aux femmes partout dans le Royaume».

A moins de 600 jours de la date buttoir de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement OMD 2015, l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale s'avère cruciale.

Ainsi, le renforcement des compétences de la sage-femme, le respect de l'éthique et de la déontologie dans l'exercice professionnel et la mise à jour de la réglementation de la profession des sages-femmes pour la sécurisation de leur exercice sont tous des éléments qui méritent une attention particulière de la part de tous les intervenants pour faire de la sage-femme un vecteur de développement et de promotion de la santé maternelle et néonatale.